

PROCES VERBAL DU 24 JUILLET 2017

A NONAVILLE 18 H 30

Secrétaire de séance : Chantal HILLAIRET

Les comptes rendus seront approuvés à la prochaine séance.

- Prendre une Délibération pour harmoniser la participation de la commune aux mutuelles du personnel : **à reporter à la prochaine séance**

Suppression du poste d'Anaïs DURIEUX suite à sa démission

- **ECOLE** : Rentrée scolaire 2017/2018,
 - Mise en place de tickets pour le bus, la garderie, et la cantine suite aux nombreux impayés constatés depuis plusieurs années.
 - Modification de la régie de recettes pour ajouter les produits des repas, de la garderie et du transport scolaire. (voir Philippe AUGIER régisseur)
 - Les ventes de ticket seront assurées, par Mmes Ginette ROUACH, Patricia BLANLEUIL, Anne-Marie GRUET pour l'école de MALAVILLE et Mme Delphine EPAUD –RAYNAL pour le bus de TOUZAC.
 - Coût des prestations :
 - Repas : 2.80 €
 - Garderie : 2 € de l'heure
 - Transport scolaire : 9 € / mois / famille – les enfants de Touzac scolarisés à Barbezieux seront transportés au même tarif, soit 9€ par mois et par famille.
 - Arrêt des TAPS (Temps d'Activités Périscolaires) mais l'école reste à 4 jours ½,
 - la garderie de 15h30 à 16h30 sera gratuite

PRENDRE UN DELIBERATION (vote à l'unanimité)

Un règlement intérieur de l'école va être élaboré et soumis au prochain Conseil d'école.

A la rentrée Mme Anne-Marie GRUET fera le circuit du ramassage scolaire avec le chauffeur afin de le seconder dans ce nouveau tracé.

M.AUGIER propose de faire la tournée à 15 h 30 le vendredi soir si les parents sont d'accord.

Recrutement d'un CAP petite enfance. La commune a reçu 3 propositions. La commission

Ecole a choisi Kelly BODET de BESSAC ;

PRENDRE UNE DELIBERATION (vote à l'unanimité)

AMENAGEMENT DU BOURG DE VIVILLE

M LALANNE informe l'assemblée du montant total des subventions qui seront versées soit :

125 100 € pour une dépense approximative de 300 000 € / 320 000 € (DETR 30% : 61955, CONSEIL DEPARTEMENTAL honoraire : 6 000 €, travaux centre bourg : 38 445 € travaux sécurités 9 700 € ; agglomération Cognac : 9 000 €

Le FCTVA sera de : 42 000 €

Les travaux seront réalisés par l'entreprise « Colas » du 26 juillet 2017 à la fin octobre.

Une demande a été faite pour passer la fibre optique

EGLISE DE TOUZAC

L'extérieur est terminé, l'intérieur se fera ultérieurement. Un projet de remaniement de la place de l'église est à l'étude, ainsi que l'installation d'une pergola à la salle des loisirs.

Une réflexion va être menée sur la transformation du terrain de football qui n'est plus utilisé.

EGLISE ERAVILLE

Les travaux vont commencer en septembre. Le choix des artisans a été arrêté.

MATERIELS

- La livraison du bus (Renault Trafic 9 places) interviendra fin août. Il permettra d'assurer le transport des enfants de Touzac scolarisés à Barbezieux.
Coût de l'opération : 24 000€ TTC 20 192 HT.
Une subvention sera demandée auprès de la Communauté d'Agglomération de Grand Cognac.
- Acquisition de matériel de désherbage :
 - un désherbeur mécanique - 3 000 € HT
 - PELLENC pack désherbeur 5 185 HTUne subvention pour l'acquisition de ce matériel a été demandée à l'agence de l'eau « Adour Garonne ».

VOIRIE :

Les travaux devraient commencer début septembre et début octobre, nous n'avons pas encore reçu le planning.

PREAU :

S'agissant d'un lieu public, il faut passer par un architecte, et respecter les normes par rapport au classement de l'église. Il faudra lancer une consultation de maîtrise d'œuvre et déposer une demande de permis de construire. **PRENDRE UNE DELIBERATION (VOTE A L'UNANIMITE)**

COMMISSION CULTURELLE

Compte rendu du samedi 22 juillet du concert nocturne à Touzac. Bonne participation, belle prestation, entre 250 et 300 personnes. Au buffet 118 personnes inscrites. Visite gratuite des jardins du CHAIGNE.

FESTIVAL DE ROCK

Demande de 8 bénévoles sur BELLEVIGNE, une réunion d'information est prévue à 19h le 25 août à Eraville pour finaliser l'organisation de ce concert.

INTERNET

Répartition des tâches au niveau du groupe, écrire 10 pages pour mettre en page. Mettre en ligne après avoir créé le texte.

ACHAT GROUPES

Il serait souhaitable de grouper les achats de bureau, de petites fournitures, de boissons, produits d'entretien. Afin de réduire le nombre de factures et limiter le nombre d'écritures comptables.

CHASSE

PRENDRE UNE DELIBERATION (vote à l'unanimité)

Il est demandé à la commune de Bellevigne de passer une convention avec la fédération des chasseurs de la Charente au sujet de la gestion des déchets de venaison du grand gibier.

Par ailleurs, cette fédération nous demande une subvention de 100 € qui est acceptée à l'unanimité.

Séance levée à 20 h 00

Prochaine réunion du Conseil Municipal :

Lundi 4 septembre 2017 à 18 h 30,

Salle des loisirs de Touzac.